

1 609 migrants mis à l'abri

1 609 personnes qui occupaient plusieurs campements de voie publique sur le secteur de la Porte de La Chapelle (Paris 18e) ont été mises à l'abri ce jour par les services de l'État, la Ville de Paris et leurs partenaires associatifs.

Les personnes concernées relèvent dans leur immense majorité de la demande d'asile. Elles sont accueillies de manière temporaire sur plusieurs sites mobilisés en Île-de-France, où elles pourront bénéficier d'un diagnostic social et sanitaire grâce à la mobilisation de personnels spécialisés. Les intéressés se verront rapidement proposer une orientation vers un dispositif d'accueil adapté à leur situation, sur l'ensemble du territoire national.

Au total, 1 609 personnes ont été prises en charge dont 1 534 hommes majeurs et 75 personnes relevant du public vulnérable (mineurs isolés étrangers, femmes seules).

Depuis le 2 juin 2015, 33 opérations d'évacuation de campements à Paris ont conduit à la prise en charge de 24 604 personnes.

À cela s'ajoutent les prises en charge proposées par le Centre de premier accueil (CPA) de Paris qui, depuis son ouverture, le 10 novembre 2016, a permis à 9 808 personnes de bénéficier d'une solution d'hébergement adapté.